



SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

2^{ème} session extraordinaire de 2019

26 è 27 di ghjungnu

26 et 27 juin

2019/E2/062

Question déposée par François ORLANDI au nom du groupe Andà per Dumane

Objet : *Équipement numérique des collèges*

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Le collège est l'étape clef permettant au collégien de basculer progressivement vers le Lycée.

C'est un outil éducatif majeur et notre collectivité doit assumer une responsabilité importante vis-à-vis de celui-ci.

Lors d'une réunion du conseil d'administration de Luri en présence de Madame la Rectrice de l'Académie de Corse, et du directeur de l'Académie en Haute-Corse j'ai été alerté de la problématique relative aux équipements informatiques des collèges. De manière générale l'équipement numérique des collégiens est capital au regard de l'importance de ces outils au quotidien.

Cela permet notamment aux collégiens de comprendre que les outils numériques dont ils disposent des moyens de communications, voire outils ludiques sont aussi et surtout des outils d'apprentissage et de travail.

L'engagement financier sur ces équipements relève de la responsabilité de la Collectivité de Corse ; pouvez-vous nous informer de l'état des lieux qui doit révéler une attente forte en matière de modernisation et des engagements qu'il convient de prendre ?

Je vous remercie.